

Feuille de route de Québec : Vers un Nouveau Projet Urbain (2022-2024)

RÉSEAU COLLABORATIF Thématique prioritaire : *Bâtiments protégés en état d'abandon*

Ville pilote : *Morelia (Mexique)*

Plan d'action (proposition par la ville pilote)

Introduction

En tant que « communautés de pratique », les Réseaux collaboratifs visent à créer un espace de réflexion et de débat libre et créatif qui organise et permet un dialogue constructif. C'est dans ce cadre privilégié que les villes membres de l'OVPM pourront apprendre les unes des autres et trouver ensemble des solutions efficaces aux quatre enjeux abordés dans la Feuille de route.

Pour atteindre les objectifs de la Feuille de route, les Réseaux collaboratifs doivent organiser et mettre en œuvre un Plan d'action dans la perspective du 17^e Congrès mondial de l'OVPM (Cordoue, Espagne, 24-27 septembre 2024). La proposition de Plan d'action élaborée par la ville pilote et discutée lors de la première réunion du Réseau collaboratif peut se concentrer dans un premier temps sur les activités à mener jusqu'à l'été 2024, mais doit prendre en compte l'ensemble du processus.

Concept et objectifs

Le Thématique prioritaire présenté par la ville de Morelia porte sur la réhabilitation des immeubles abandonnés. Le Réseau collaboratif cherche à générer une dynamique entre les villes afin de partager et d'apprendre sur les projets et les actions mis en œuvre par rapport aux propriétés abandonnées des villes du patrimoine mondial, ainsi que sur les exemples d'actions tirées de plans qui ont été réalisés et qui pourraient servir d'exemples et contribuer à résoudre ce problème. L'objectif est de renforcer l'habitabilité du centre historique et, en même temps, dans le cas d'immeubles abandonnés, de parvenir à une restauration adéquate et conforme au patrimoine mondial.

Présentation des défis

L'impossibilité éventuelle d'éviter la destruction totale ou partielle des bâtiments historiques en état d'abandon soulève des débats politiques, sociaux et économiques. Dans ce cadre, les défis à relever pour réduire le taux d'abandon des bâtiments et assurer leur préservation et leur réhabilitation sont les suivants :

- Les circonstances qui peuvent conduire à l'abandon d'un bâtiment historique causant sa mise en danger potentielle ou sa destruction (négligence, spéculation, mauvaise planification, etc.);



- Les défis qu'un bâtiment en état de délabrement pose aux villes, ainsi que les responsabilités partagées (autorités publiques, services techniques, experts, propriétaires, citoyens, etc.) ;
- Les mesures (législatives, réglementaires, techniques) aptes à prévenir, anticiper ou corriger ces circonstances, et ce que leur mise en œuvre implique en termes de ressources (financières, matérielles, professionnelles) ;
- L'ensemble des mesures ou actions à prendre en cas de risque de dégradation grave ou d'effondrement d'un bâtiment historique (intervenants, intervention physique d'urgence, étude d'impacts, rétablissement, etc.)
- Les défis potentiels et les principales questions à prendre en compte lors de l'évaluation de nouvelles solutions pour empêcher que d'autres bâtiments deviennent abandonnés, ainsi que la solution pour réhabiliter ceux qui sont déjà dans un état de délabrement.

Déroulé et calendrier

Présentation des données générales des villes, montrant les études et l'analyse de la situation et des problématiques, y compris les aspects actuels importants qui donnent une vue d'ensemble, les problèmes rencontrés avec des données et des exemples, les acteurs impliqués, les propositions de projets et de solutions, les résultats et les opportunités.

L'objectif est de disposer des informations nécessaires, ce qui nous permettra de mettre les défis sur la table et de recevoir ainsi le soutien et le retour d'information des villes participantes.

4 réunions virtuelles seront organisées dans le cadre du Réseau collaboratif :

- **23 avril 2024 à 9h00 CST.** Au cours de cette réunion, les travaux et le plan d'action seront présentés et les villes seront informées des tâches et des possibilités d'implication et d'engagement dans le Réseau ;
- **15 mai à 9h00 CST.** Au cours de cette réunion, les problématiques seront débattues et les villes présenteront les tâches mentionnées ci-dessus ;
- **4 juin à 9h00 CST.** Des exemples, des solutions et des études de cas seront présentés ;
- **Juillet 2024.** Dans le but de consolider et achever la recherche de solutions.